

Les chevaux du Treuil à manège® du Puits à Daubin®

Fréjus Daubin a laissé dans sa famille le souvenir de son excellente connaissance sur de nombreux sujets mais notamment celui concernant ses chevaux. Il les traitait avec beaucoup de compétence et de bienveillance.

A sa demande ses chevaux étaient ferrés d'une façon originale et particulière

(Information de Monsieur Daniel Willemain, auteur d'un très intéressant ouvrage sur les carrières de Carrières sur Seine, que nous remercions vivement pour toutes les informations sur la famille Daubin qu'il nous a si complaisamment communiquées).

Monsieur Willemain ne nous a pas indiqué plus de détails sur ce ferrage particulier des six chevaux qui tournaient sur les quatre treuils à manège Daubin : sur ses deux manèges de Carrières sur Seine et sur celui de la commune voisine d'Houilles. Chacun tournait avec un cheval mais sur le manège d'Eméville il y avait trois chevaux.

Sur le dernier treuil à manège de la région parisienne, le vénérable « Treuil de Châtillon », il restait avant sa remarquable restauration une bonne partie de l'anneau dallé circulaire où tournait là aussi un unique cheval.



Photo Jean-Marie Lendomer

A Eméville toutes ces grandes pierres plates avaient disparues sauf une, probablement de rechange. Abandonnée dans les broussailles derrière le petit quai, elle est très belle et trône maintenant en parement, à hauteur d'homme, sur la face ouest du pilier sud du manège.

Ces empièvements étaient inévitables. Pour remonter un bloc de pierre à Eméville il fallait 132 rotations du manège, soit 396 passages pour les trois chevaux de taille moyenne (600 kg à 800 kg). On imagine comment un sol de terre nue et détrempe par la pluie aurait été défoncé ! Les chevaux, contrairement aux bœufs, acceptent très mal de travailler dans un borbier.

L'empierrement avec de larges dalles posées comme des pas japonais était donc une obligation pour les manèges extérieurs, ce qui n'allait pas sans poser des problèmes :

Roches & Carrières

7, rue de la Forêt - 60123 ÉMEVILLE

Tel : 03 44 88 82 80

E-mail : guy.launay4@wanadoo.fr

Comité de rédaction : Liliane COMPAIN,
Guy LAUNAY

Avec le concours de :



1°) Les fers des chevaux auraient provoqués de brèves glissades désagréables pour ceux-ci.

2°) Quant aux dalles elles auraient été vite détériorées par les multiples arrachements d'éclats.

La seule solution satisfaisante était « d'adoucir » ce difficile contact de la pierre avec le fer et c'est là qu'intervenait le ferrage spécial que Fréjus Daubin demandait au maréchal ferrant.

Si les treuils à manège utilisaient de préférence des vieux chevaux déjà habitués à tourner en rond sur les manèges des batteuses de céréales, ils avaient auparavant longtemps circulé sur les routes pavées de la région parisienne pour effectuer les divers transports de Fréjus Daubin.

Outre sa grande activité de carrier, Fréjus Daubin était très éclectique. Il fut aussi cultivateur/maraîcher, vigneron (comme en témoigne sur les photos d'époque les nombreux piquets de châtaigner pour ses vignes autour des plateformes de ses puits de carrières parisiens). Il cultiva aussi des champignons dans les carrières désaffectées.

Si à cette époque qui précéda le macadam nos chemins ruraux étaient fréquemment simplement rechargés en cailloux cassés, ceux de la voirie de la banlieue parisienne étaient plus souvent pavés. Avec ces pavages le ferrage particulier « Daubin » devait donner là aussi satisfaction.

Bien que cette photo trop moderne ne soit pas d'époque elle illustre bien comment un simple fer à cheval peut être glissant. A contrario on imagine que l'intercalage d'un élément caoutchouté améliore considérablement l'adhérence sur la pierre tout en lui épargnant le martellement des fers qui la détériore beaucoup.



Ci-dessous un tableau extrait de l'Encyclopédie du Cheval, Maloine S.A. Editeur (qui me fut fort aimablement prêtée par un édile du Conseil Municipal d'Eméville très féru de culture équestre) montre certains de ces fers particuliers déjà contemporains de l'époque Daubin.

Fig. 16-34. — Fers rainés à grappe avec ou sans crampons.

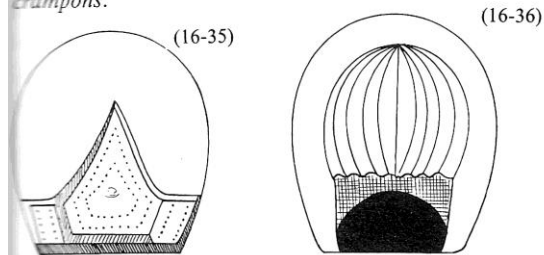


Fig. 16-35. — Patin en caoutchouc protecteur des talons et de la fourchette.

Fig. 16-36. — Patin en caoutchouc protecteur de la sole.

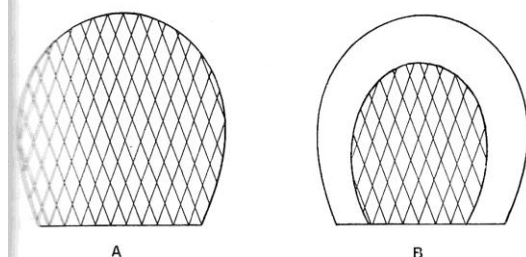


Fig. 16-37. — Plaque Beaumont.

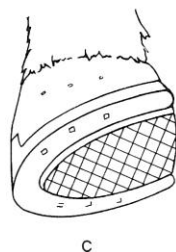


Fig. 16-38. — Fabrication de fortune d'une plaque de caoutchouc contre les glissades.

L'inconvénient probable de ce type de ferrage devait être une usure plus rapide. Forcément, cela impliquait un retour plus fréquent chez le maréchal ferrant.

Ce problème lié à l'utilisation de chevaux pour circuler à l'extérieur sur des surfaces dures doit être plus spécifique

aux chevaux car les ânes, avec une corne plus dure, peuvent plus facilement s'affranchir de ferrage.

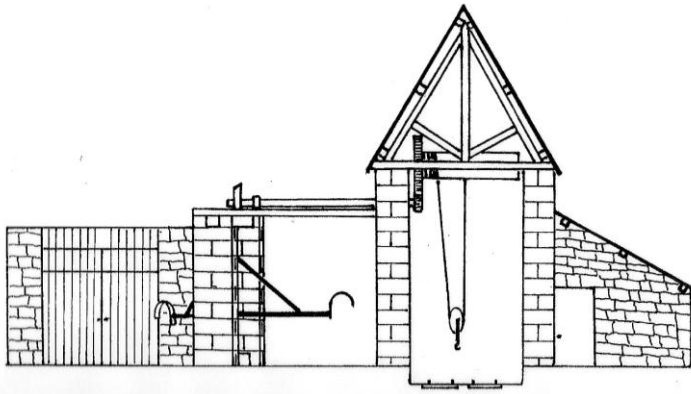


Illustration Serge Thibout

Lorsque Monsieur Henri Huet, ancien maire de Bonneuil qui se souvenait très bien de ce site depuis les années 1930 / 1935 et qui nous a communiqué tant de précieuses et exactes informations, regarda ce document il fut catégorique : « j'ai un point de désaccord et je suis formel : **il n'y avait pas d'arceau au-dessus du dos des chevaux** ».

Nous ne savions pas encore que sur de nombreux points le Treuil à manège® du Puits à Daubin® était d'une grande originalité et qu'il différait beaucoup du Treuil de Châtillon, son unique et remarquable prédécesseur. **Nous avons tout simplement transposé sur le Puits à Daubin® ce qu'il y avait sur le Puits à Aubouin de Châtillon.**

Il y avait aussi une autre différence avec Châtillon où l'anneau dallé de circulation du seul cheval passait très près, à égale distance des deux piliers du manège mais plus loin de la grande pile du puits.

A Eméville cette égale proximité se situe entre le pilier sud et la grande pile Est du puits, **c'est le pilier nord qui est asymétrique et qui est décalé de 49 cm plus loin.**

Cette singularité confirme sur le terrain le témoignage de Monsieur Huet sur l'étoile à trois branches que formait les trois bras d'attelage. Cela nous indiquait que les trois chevaux qui logeaient dans notre écurie, d'une longueur interne de 4,05 m à ses fondations, étaient attelés simultanément.

Il existait une circulation entre l'embase, la pierre centrale du manège, et le pilier nord pour emmener du puits les « carcasses de pierre », des grosses chutes d'extraction, pour faire de la pierre sciée. Il en résultait un tas de déchets situé dans l'actuelle jachère. Monsieur Huet se souvenait particulièrement de ce détail car enfant, avec son frère, il glissait sur ce monticule à la maigre végétation comme sur un toboggan pendant que son père cultivait le champ attendant au sud-ouest.

Une étoile à trois branches gêne toujours le passage qu'elle ne peut pas dégager complètement, d'où la nécessité de reculer le pilier nord qui présentait d'origine un bel appareillage de pierre en affleurement du sol. (Si seulement deux chevaux avaient été attelés ils auraient été diamétralement opposés et il eût été possible de dégager complètement le passage).

A défaut d'un attelage avec un arceau au-dessus du dos du cheval il nous fallait chercher un autre assemblage où les chevaux ne risquaient pas d'heurter les maçonneries si proches.

Cette illustration montre un système d'attelage pour un manège de batteuse à trois chevaux qui étaient maintenus sur une bonne trajectoire de circulation mais avec deux inconvénients :

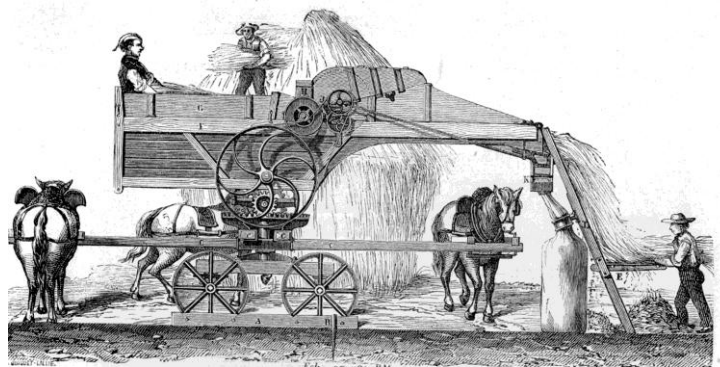


Fig. 349. — Batteuse Damey à manège direct placé sous la batteuse.

1°) Les chevaux ont moins de puissance en propulsion qu'en traction

2°) L'encombrement du site est plus important avec les petits limons en retour d'équerre

Avant d'arrêter définitivement notre choix nous voulions avoir l'avis d'une personne qualifiée sur ces questions. Notre obsession était celle-ci :

Il était impératif que lors de leurs rotations sur le manège les chevaux soient fortement maintenus de façon absolue au-dessus de l'anneau dallé, sans aucune possibilité de s'écarter vers l'extérieur ce qui les aurait conduits fatalement à percuter le pilier nord du manège ou la pile est du puits équidistant du centre de rotation.

Monsieur Charles Bardon, incontestable spécialiste de l'utilisation des chevaux, lors d'une visite sur notre site du Puits à Daubin®, nous indiqua qu'avec un diamètre de 6 m notre anneau de circulation se prêtait parfaitement à un attelage en traction avec un palonnier.

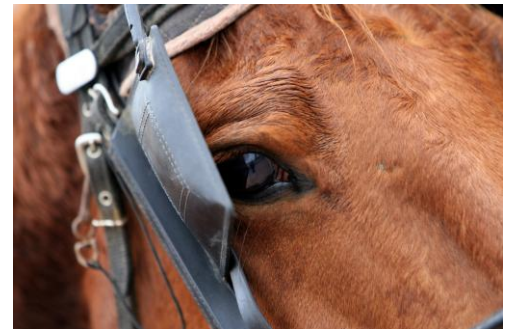


La hauteur compatible avec l'utilisation d'un palonnier doit se situer entre 80 cm et 1 m au-dessus du sol. Sur le Treuil à manège® du Puits à Daubin® la hauteur au-dessus du sol des 3 bras est de 91 cm à 92 cm, ce qui convient parfaitement avec l'utilisation d'un **palonnier**.



Quant à maintenir les trois chevaux sur une position qui ne leur permettait pas le télescopage avec les deux très proches maçonneries, il nous indiqua le procédé suivant : un **Licol** entourait la tête des chevaux, une longe était fixée sur l'anneau latéral du licol. L'autre extrémité de la longe était fixée sur le bras du manège avec une longueur appropriée pour maintenir la tête du cheval orientée vers l'intérieur de l'anneau.

Les chevaux étaient équipés d'**œillères** qui leurs masquaient une vision latérale, de ce fait ils avançaient droit devant ce qu'ils voyaient.



Une technique autre que l'utilisation du licol existait : elle consistait à amarrer la tête du cheval à partir du mors sur lequel était fixé un « bois de bouche » qui était relié au bras du manège. Cela maintenait la tête du cheval dans la bonne direction pour rester sur la piste de rotation. Ce système étant plus traumatisant pour le cheval et compte tenu de la sensibilité de Fréjus Daubin pour ses chevaux il est assez douteux qu'il ait eu recours à ce dispositif.

Quand un cheval était novice et tournait pour la première fois sur un treuil à manège, la bonne pratique était de lui masquer totalement la vue avec un masque en carton bouilli, de lui parler doucement pour le mettre en confiance et de l'accompagner dans son premier parcours de rotation sans lui demander d'efforts importants à fournir.

Ce système de palonniers fut une grande simplification pour nous et une précieuse commodité en nous épargnant l'encombrement très gênant qu'auraient causé les courts limons en retour d'équerre au bout des bras du manège. Nous remercions Monsieur Bardon de nous avoir fait profiter de ses connaissances.

Guy Launay